INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE**
**LA TRINITÉ-DES-MONTS**

**Séance extraordinaire**
**22 décembre 2023**

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 22 décembre 2023 à 19h30, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents: Madame Nicole Després
Madame Marie-France Gagnon
Monsieur Christian Baril
Madame Lise Bérubé

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30. Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

## LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 195-23**

Il est proposé par Mme Nicole Després, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 287-23

**Résolution No 196-23**

Mme Marie-France Gagnon, conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #287-23 décrétant un règlement fixant le taux de la taxe foncière, ainsi que les tarifs de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges et des égouts;
- dépose le projet du règlement numéro #287-23 intitulé Règlement fixant le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges et des égouts

## LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 197-23**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 19h37.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2024.

Chantal Gagnon, mairesse

Francesca Lavoie, Directrice générale/gref.-/trés.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103